

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES RÉMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Reéducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com  
 0 Prise en charge : pec@mupras.com  
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



NR = 17175 JA

Déclaration de Maladie : № P19- 0001684

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9902

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : YASBON

Date de naissance : 28/5/72

Adresse :

Tél. : 0661412860

Total des frais engagés : 850 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/12/19

Nom et prénom du malade : YASBON m<sup>e</sup> OMAR

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Infection - Grippe

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 17/12/19

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires.	Recherche et signature du Médecin et/ou de la sage-femme et/ou le Psychiatre des Actes
18.12.19	va clinique	450P	19.12.2022 GSM 06135112	Dr. ZAGHLILOU J. PEDIATRE et sage-femme C, A GSM 06135112
21.12.19	C1	GT		

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	18.12. 2019	89,45
	21.12. 2019	355,00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODT.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
—————	—————
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **(Création, remont, adjonction)**

**VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

## **Docteur ZAGHLOUL Jamal**

PEDIATRE

## **Ex. Enseignant à l'Hôpital des Enfants**

C.H.U. Ibn Rochd Casablanca

## Médecin Expert Assermenté

19, Bd. Bordeaux - 1er étage  
(en face du Cinéma Verdun)

## CASABLANCA

 { 05 22 29 39 71  
 { 05 22 20 06 52 Fax

GSM : 06 61 13 51 13

Casablanca, le 21. 12. 191

YERBON MSONAR

170.00

- O nöten zw. on Offizierzeugung (soas  
- tip - 21g - 28j SV aus medisch)

$58.4^\circ$  - Elmwood rays  
up to SIV ? j

89.50 A mixed spray SV  
2 ml = 415

23.7° - Introphyt SV  
a up system

14.40 = Dolpm 1 x. 3, SV

الدكتور زغلول جمال

الخصائص في أمراض الأطفال

طبيب مساعد سابق مستشفى الأطفال

المركز الصحي الجامعي ابن رشد

طیب خیر محلف

شارع بوردو الطابق الأول

الدار البيضاء

05 22 29 39 71  
05 22 20 06 52 } ع ٦  
06 61 13 51 13

**PHARMACIE LA DURANCE**  
Dr. EL AÏT FAR SOFI Sanae  
N°16 Rue La Durance-Polo  
Tél: 05 22 85 66 72

**Dr. ZAGHLLOUL J.  
PEDIATRE**

**EFFIPRED® 20 mg**

8 032578 479683

PPV 58DH40  
EXP 05/2022  
LOT 93014 2

**LOT** 190492  
 2022/07  
PPC : 89,50 DH

**14,40**

PPV 14DH40  
PER 12721  
LOT 112801

LOT 191111  
EXP 05 21  
PPV 170.00 DH

LOT: 19098 PER: 07/2022  
PPV: 22,70 DH



# مصحة أطفال

## CLINIQUE ATFAL

18.12.19

91139832

SV

26.40 Tchirqa-Way

Tchirqa-Way

- Anamnese opk  
1app 6mo

63.00

- Some phisiology needed  
for his year.

SV

89.40

Dr. ZAGHLOUL J.  
PEDIATRE  
C. Ed. Bordeaux - CASA  
Tel: 022.293971 - 0522.2113511

PHARMACIE LA DURANCE  
Dr. EL ATTAR SOFI Sanae  
N°15 Rue La Durance-Polo  
Casablanca  
Tel: 0522.22855972

LOT 18 2023  
26,40

LOT

G265451  
2023 09

STERILE A

PPC : 63,00 DHS



Distribué par Gilbert Maroc  
22, Rue Ennajaf - Quartier Derb  
Ghallef Maarif - Casablanca - Maroc